

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Chouzelot s'est réuni au lieu habituel des séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Christian MESNIER, Maire, pour la session ordinaire du mois de mars.

Étaient présents : Christian MESNIER, Thierry GUINET, Didier BAILLY, Sylvie PERRIN, Malory GALMICHE, Marie Jeanne PRILLARD, Claudine GUINET, Danièle STADELMANN, Vincent GUINET.

Était absent: Sébastien MÂLE.

Secrétaire de séance : Sylvie PERRIN

ORDRE DU JOUR

- 1/ Approbation PV conseil du 4 février 2026
- 2/ Organisation des élections (tenue bureau de vote)
- 3/ Prévoyance
- 4/ Vote des CFU2025
- 5/ Carte communale
- 6/ Aménagement voirie suite aux travaux d'assainissement
- 7/ Curage ruisseau du Préï
- 8/ Bilan participations versées au SIPQ
- 9/ Questions diverses

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du conseil municipal du 4 février 2026 est validé à l'unanimité des membres.

2/ Organisation des élections municipales du 15 mars 2026

Le conseil municipal répartit les heures de présence des conseillers au bureau de vote.

3/ Prévoyance

Le contrat de prévoyance permet aux agents de la commune de ne pas perdre de salaire en cas d'arrêt maladie longue durée. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les employeurs publics sont obligés de prendre en charge une partie de la prévoyance de leurs agents (au minimum 7€ par mois). Le contrat de prévoyance signé avec la société RELYENS arrive à échéance le 31/12/2026 et le centre de gestion du Doubs (CDG25) propose aux communes de solliciter des sociétés de prévoyance à leur place afin d'obtenir un tarif préférentiel. A l'issue des appels d'offres émis par le CDG25, le conseil municipal sera libre de choisir le contrat proposé par le CDG25 ou de souscrire lui-même un contrat.

Le conseil municipal donne mandat au CDG25 afin de mener les consultations en lieu et place de la commune.

4/ Vote des Comptes Financiers Uniques 2025

~~Jusqu'à aujourd'hui, chaque année le conseil municipal devait voter un compte administratif et un compte de gestion. Depuis le 1er janvier 2026, ces deux documents ont fusionnés pour former le compte financier unique. Ce compte financier unique présente les recettes et dépenses de l'exercice ainsi que le résultat de l'exercice et le résultat de clôture (avec reprise des résultats antérieurs).~~

- CFU2025 du budget communal

<u>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025</u>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	201531.45€	175461.70€	376993.15€
	Recettes réalisées	135321.25€	177005.60€	312326.85€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	80827€	194977€	275804€
	Dépenses réalisées	28370.64€	124110.80€	152481.44€
	Restes à réaliser	8820€	0€	8820€
Solde de l'exercice		106950.61€	52894.80€	159845.41€
Résultats antérieurs reportés		-120704.45€	217355.33€	96650.88€
Résultat de clôture		-13753.84€	270250.13€	256496.29€
Restes à réaliser (RAR)		-8820€	0€	-8820€
Résultat cumulé (avec prise en compte des RAR)		-22573.84€	270250.13€	247676.29€

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants de valider le CFU2025 du budget communal.

- CFU2025 du budget eau

<u>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025</u>				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire	4145.65€	10713.74€	14859.39€
	Recettes réalisées	2401€	17540.29€	19941.29€
	Restes à réaliser	0€	0€	0€
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	28359.74€	13825.70€	42185.44€
	Dépenses réalisées	1699.02€	6343.85€	8042.87€

	Restes à réaliser	20646€	0€	20646€
	Solde de l'exercice	701.98€	11196.44€	11898.42€
	Résultats antérieurs reportés	29734.85€	81393.47€	111128.32€
	Résultat de clôture	30436.83€	92589.91€	123026.74€
	Restes à réaliser (RAR)	-20646€	0€	-20646€
	Résultat cumulé (avec prise en compte des RAR)	9790.83€	92589.91€	102380.74€

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres votants de valider le CFU2025 du budget annexe eau.

5/ Carte communale

L'indivision Holz ayant décliné l'offre de la commune, la mairie va proposer à d'autres propriétaires de racheter leurs parcelles afin de pouvoir proposer des parcelles constructibles dans sa carte communale en cours d'élaboration.

6/ Devis BEJ pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de voirie (suite aux travaux d'assainissement)

Suite aux travaux d'assainissement qui vont être menés par la CCLL, la commune devra remettre la voirie en état. La commune souhaiterait en profiter pour créer une voie douce. Le cabinet BEJ évalue ces travaux à 610 000€ HT pour la traversée de la commune + 40 000€ HT pour la voie douce. La rémunération de l'AMO au cabinet BEJ se monterait à 30810€ HT. Le conseil municipal souhaite avoir davantage de précisions sur la nature des travaux prévus (quels chemins concernés). Une réunion avec le cabinet BEJ sera organisée en avril 2026.

7/ Ruisseau du Préï

Lors de la réunion qui a eu lieu sur place le 17 février 2026, le Maire a appris que seule une petite partie du ruisseau pourra être curé par des engins. L'autre partie devra être curée à la main. Nous sommes cette fois dans l'attente d'une date d'intervention.

8/ Bilan participations versées par la commune au SIPQ

Pour rappel le SIPQ, syndicat intercommunal du pays de Quingey gère l'école de Quingey, la médiathèque, l'accueil périscolaire, le cimetière et l'Eglise intercommunale de ses communes membres (Quingey, Chouzelot, Cessey, Lombard, Pessans, Lavans-Quingey). Les communes contribuent à son fonctionnement en lui versant des participations calculées en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'élèves scolarisés (pour l'école et le périscolaire). En 2025, la commune a versé les participations suivantes au SIPQ :

école	périscolaire	Cimetière, église	médiathèque	TOTAL
19005€	15514€	1524€	8648€	44691€

Pour l'année 2026, la commune devra verser les participations suivantes :

école	périscolaire	Cimetière, église	médiathèque	TOTAL
29199€	16605€	2096€	8896€	56796€

L'augmentation est due en grande partie au fait que le nombre d'élèves scolarisés a augmenté (16 élèves en 2025 et 20 élèves en 2026) et plus particulièrement le nombre d'élève scolarisés en maternelle (4 en 2025, 9 en 2026). Les coûts sont les suivants : 1987€ par élève de maternelle et 873€ par élève de primaire.

9/ Questions diverses

Entretien du village : Des devis vont être sollicités auprès de plusieurs entreprises locales (Stéphane DOLE, Didier GAVIGNET...)

Un devis va être demandé à l'entreprise SAGE pour restaurer le mur situé derrière le monument au mort.

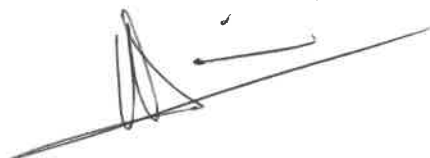
Fin de la séance à 22h30

Prochain conseil le 20/03/2026 (conseil d'installation suite aux élections municipales).

Liste des délibérations prises lors de la séance du 04/03/2026 :

2026-03	Vote du CFU2025 budget communal
2026-04	Vote du CFU2025 budget annexe eau
2026-05	Contrat prévoyance : mandat donné au CDG25

Christian MESNIER, Maire



Maire de
Chouzelot

Sylvie PERRIN, secrétaire de séance

